

CHAPELLE INTERNATIONALE

COMITE DE SUIVI COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 MARS 2016

Participants

| Prénom | NOM | Qualité | e-mail/Téléphone : |
|---------------|-------------|--|--|
| Olivier | ANSART | Président d'ASA PNE 18 | asa.pne.18@laposte.net |
| Jean-Claude | BAPTISTE | Amicale Impasse du Gué | jcbaptiste@outlook.com |
| Galla | BRIDIER | Mairie 18ème / Conseil de Paris | galla.bridier@paris.fr |
| Thibaut | CALIN | Chargé d'opérations, SNEF | thibaut.calin@espacesferroviaires.fr |
| Nathalie | DARMENDRAIL | Directrice de l'Aménagement, SNEF | nathalie.darmendrail@espacesferroviaires.fr |
| Philippe | DURAND | | philippe.durand3@paris.fr |
| Fabrizio | IGNACCOLO | Cabinet d'architectes SAGL | fignaccolo@sagl.net |
| Jérôme | LAZERGES | Cactus Initiatives/Conseiller de quartier, ASAPNE | j.lazerges@gmail.com |
| Jean-Yves | LE GALL | Association des locataires du 93, ASA Paris Nord Est | jeanyves.lg@gmail.com |
| Thibault | LEMAITRE | Ville Ouverte | lemaitre@ville-ouverte.com |
| Jean-Michel | METAYER | ASA PNE/Conseil de quartier | jmmmetayer@sfr.fr |
| Nicolas | MOUY | Mairie de Paris - DPA SAMO | nicolas.mouy@paris.fr |
| Michel | NEYRENEUF | Adjoint Maire chargé urbanisme, politiques logement et développement durable | michel.neyreneuf@paris.fr |
| Jean-François | RENET | Amicale Impasse du Gué | jf.renet@wanadoo.fr |
| Ricardo | SUANES | Architecte, conseil association ASA Paris Nord Est 18 et CEPA (Pajol) | suanes@wanadoo.fr |
| Michèle | TILMONT | Garante de la concertation | tilmont.michele@gmail.com |
| Reynald | VILLAUME | Amicale Impasse du Gué | reynald.villaume@orange.fr |

Diffusion :

- ❖ Aux membres du Comité de Suivi et aux participants

- ❖ **Michel NEYRENEUF, Mairie du 18^{ème} arrondissement** accueille les participants et informe que l'ordre du jour de la réunion sera consacré au sujet suivant :

- Présentation du projet d'aménagement de la toiture de la Halle Fret par la Ville de Paris
- Actualités diverses

❖ **Présentation du projet d'aménagement de la toiture de la Halle Fret**

En préambule, l'avancement du chantier de la Halle Fret réalisée par SOGARIS est présenté :

- Au Nord, les travaux de superstructures se poursuivent avec la réalisation des poutres à inertie variable et de la dalle supérieure ;
- Au Sud, les travaux d'infrastructures sont en cours d'achèvement.

Le projet d'aménagement de la toiture de la Halle Fret par la Ville de Paris se développe sur 10 670 m². L'agriculture urbaine occupe environ deux-tiers de cette surface, le dernier tiers étant à destination d'équipements sportifs.

Un accès, dans la partie Nord de la Halle Fret permettra l'accès à l'agriculture urbaine et aux équipements sportifs. Cet accès aura une façade végétalisée. A sa livraison, le gymnase intégré au lot A permettra l'accès contrôlé aux terrains de sport.

Les terrains de sport et l'agriculture urbaine sont environ 1m60 plus hauts que l'allée constituant le cheminement principal de la toiture, du fait de la géométrie de la Halle Fret (présence d'un pont roulant en sous-face). Depuis cette allée, les accès se font par un escalier et une rampe PMR.

Programme d'équipements sportifs

La programmation des terrains de sport est la suivante : un terrain multisport (handball, basket, volley...) et deux terrains de tennis.

Répondant aux interrogations des riverains, la DPA indique que ce programme, qui vient compléter celui du gymnase du lot A, est conçu afin de répondre aux nombreuses demandes sur le multisport (pour les scolaires) et sur le tennis (pratique libre, sur réservation).

Des protections pare-ballons sont prévues autour de ces équipements sportifs. Elles seront constituées de protection en treillis soudés de trois mètres, surmontés de filets de deux mètres. Pour la partie donnant sur le faisceau ferré de la Gare du Nord, ces protections sont rehaussées, a priori de deux mètres.

Programme d'agriculture urbaine

La programmation prévisionnelle de l'agriculture urbaine est la suivante :

- ~ 1 100m² de serres ;
- ~ 1 200m² de culture en bacs (80cm de hauteur) ;
- ~ 1 200m² de « pleine-terre » (35cm de substrat).

Cette programmation est toutefois susceptible d'évoluer en fonction de l'exploitant futur, restant à désigner.

L'objectif est de pouvoir faire vivre ces trois modèles économiques en Ville. C'est ainsi une possibilité offerte au futur porteur de projet.

Le projet d'agriculture urbaine est conçu comme un démonstrateur, le premier à Paris, et il doit permettre de faire émerger une rentabilité économique interne au projet d'agriculture urbaine.

Remarques générales

Les riverains et M. NEYRENEUF regrettent les modalités de concertation de ce programme et expriment leur mécontentement à propos de la limitation d'accès à la toiture de la Halle Fret, alors que le projet initial prévoyait une ouverture plus large au public.

La DPA précise que la Préfecture de Police a imposé une limitation à 200 personnes présentes sur la Halle Fret, pour des raisons de sécurité. La contrainte principale n'est pas tant les Unités de Passage (5 accès de secours sont implantés tout au long de la façade Est) que la distance à parcourir, compte tenu de la longueur de la toiture. Il est également rappelé le caractère industriel de la Halle Fret sous-jacente.

Les riverains indiquent que les impératifs de sécurité s'entendent, mais qu'un travail doit impérativement être mené sur la programmation et sur les modalités de gestion. Il est souhaité qu'un tel travail permette de concilier la sécurité et l'ouverture au public, même contrôlée, de la toiture et en particulier de la promenade (Allée des Sports, Allée des Jardins).

Le Comité de Suivi s'interroge sur la nature des « plots » présents le long de la façade Est de la Halle Fret. La DPA précise que des locaux techniques, pour le fonctionnement de la Halle Fret, pour le chauffage des serres et pour la gestion des eaux pluviales, sont prévus dans les sheds de cette façade. Des locaux dédiés à l'agriculture urbaine y sont également prévus, avec une liaison directe au sous-sol. Les bureaux présents dans ces plots accueilleront divers preneurs, tels des écoles de formation, une pépinière d'entreprise, des bureaux, etc. Les riverains font remarquer que la hauteur des plots ne correspond pas aux images initiales. SAGL précise que la vision passe au-dessus des petites toitures (~2m50) lorsqu'on se situe sur les terrains de sports ou d'agriculture urbaine.

En outre, les riverains s'interrogent sur la programmation de la toiture de la SOGARIS (Fitness ? Restaurant ?), et de l'utilité de l'Escalier Monumental s'il ne dessert pas la partie de la toiture réalisée par la Ville de Paris.

Afin d'approfondir les remarques formulées, M. NEYRENEUF indique qu'un nouveau Comité de Suivi sera monté rapidement, en présence de la DJS et de la DEVE, ainsi que de la SOGARIS.

❖ Actualités diverses

Remarques relatives aux chantiers :

- L'aménageur informe le comité de suivi que les travaux de démolition des bâtiments bordant la petite ceinture commencent début avril. Pour la partie des bâtiments accolée au faisceau ferroviaire de la Gare du Nord, une consignation caténaire sera nécessaire, rendant impératif une intervention de nuit courant avril. Les dates de cette intervention seront précisées dans un « flash info » à venir ;
- M. METAYER demande à l'aménageur de rappeler à la vigilance SOGEA TPI à propos des horaires de chantier. L'aménageur indique qu'il rappellera à l'entreprise de se conformer strictement aux horaires réglementaires ;
- Des riverains signalent la forte présence de rats dans la zone. Si la démolition des bâtiments désaffectés le long de la petite ceinture ne change pas la situation, l'aménageur verra ce qui peut être fait en matière de dératisation.

Remarques diverses :

- M. ANSART souhaite que le projet Campus Condorcet soit conçu en lien avec Chapelle International, en particulier sur les aspects de continuité urbaine et de traitement de la façade donnant sur le Boulevard Ney. L'aménageur précise que les lots les plus directement concernés, à savoir les lots A, B et C, feront l'objet d'une présentation au Comité de Suivi préalablement au dépôt des Permis de Construire ;
- Des riverains signalent que la plaquette commerciale de SOGEPROM ne semble pas avoir été distribuée dans certains immeubles bordant l'opération d'aménagement. L'aménageur relayera cette information à l'opérateur ;
- M. ANSART demande à l'aménageur s'il compte réaliser une modélisation 3D du quartier. L'aménageur informe le Comité de Suivi qu'une consultation est en cours et qu'il est bien prévu de réaliser une telle modélisation.

❖ Prochain comité de suivi : le 19 mai 2016 à 19h.

Ordre du jour du futur comité de suivi :

- Point sur les équipements publics de la toiture de la Halle Fret par la Ville de Paris.